



## Stratégie Locale sur le TRI de DAX

### Relevé de décision du groupe de travail 2

#### *Gestion de crise*

Réunion 31 mars 2015

#### I. PRESENTS :

Nom	Prénom	Collectivité	Mail
LALANNE	Jean-Pierre	Dax (adjoint au maire)	jplalanne@dax.fr
BERTHOUX	Christian	CA Grand Dax	christianberthoux@sfr.fr
DIZABEAU	Thierry	CG 40 – UT Tartas	thierry.dizabeau@cg40.fr
LE GRALL	Fabrice	CG 40 – service exploitation	fabrice.legrall@cg40.fr
RICHARD	Denis	CA Grand Dax	drichard@grand-dax.fr
LAILHEUGUE	JB	CA Grand Dax	jblailheugue@grand-dax.fr
DUCOURNAU	Frédérique	Mairie Saint-Paul-Lès-Dax	frederique.ducournau@st-paul-les-dax.fr
JANUSZKIEWICZ	Patricia	Mairie Saint-Paul-Lès-Dax	patricia.januszkiewicz@st-paul-les-dax.fr
GIRAUDOT	Laurent	Ville de Dax	lgiraudot@dax.fr
BELLEGARDE	Jean Louis	Ville de Dax	jbellegarde@dax.fr
GIBERT	Jean Luc	Ville de Dax	jlgibert@dax.fr
RAVARD	Pierre	DDTM 40	pierre.ravard@landes.gouv.fr
AUDITEAU	Thierry	DDTM 40	thierry.auditeau@landes.gouv.fr
CREISSELS	Emmanuel	DDTM 40 / SCR	emmanuel.creissels@landes.gouv.fr
FAY	Ségolène	Institution Adour	tri.dax@institution-adour.fr

#### II. ORDRE DU JOUR :

Développement des mesures proposées lors de la réunion du 13 janvier 2015 afin de les présenter et de les valider lors du prochain comité de pilotage.

### **III. MESURES PROPOSEES**

#### **1. Mutualisation de l'information**

**1.a.** Création d'un système d'information partagé qui rassemblera les informations utiles à la gestion de crise :

- Voies coupées et déviations
- Zones inondées avec habitations
- Autres informations utiles à la gestion de crise (ex : hauteur d'eau au pont de Dax, fermeture de vanne, ...)

→ Utilisation du logiciel Osiris inondation (avec un seul administrateur) pour la préparation à la gestion de crise. Les informations à renseigner dans Osiris inondation seront obtenues grâce aux mesures proposées par le groupe de travail n°1. Plus d'informations sur ce logiciel sont disponibles à l'adresse suivante : [www.osiris-inondation.fr](http://www.osiris-inondation.fr).

→ Utilisation d'un système d'échange cartographique pour faire remonter les données de terrain (voies coupées, zones inondées, ...), en lien avec le SDIS.

**1.b.** Création d'un réseau de conseillers techniques communaux + annuaire

**1.c.** Mise en place d'une cellule de crise avec tous les acteurs dès le début des crues. Il conviendra que chaque commune identifie la côte à partir de laquelle il commence à y avoir des problèmes. En fonction des niveaux d'eau atteints, des contacts seront entretenus entre les différents gestionnaires de crise. D'abord téléphoniques, les contacts seront plus formalisés à mesure que la crue est jugée importante. Un acteur désigné préalablement pourra, s'il le juge nécessaire, déclencher l'établissement d'une cellule de crise (personnes présentes à définir par leurs fonctions et lieu de réunion à établir).

#### **2. Diminuer l'impact des rumeurs**

**2.a.** Identifier le Grand Dax comme la plateforme de référence pour relayer l'information au public et aux différents acteurs de la gestion de crise. Il a été proposé de transmettre au public des informations sur les voies coupées, le réseau de transports, les écoles fermées et des informations plus ciblées (ex : coupure d'eau, services à la personne suspendus, ...). Les informations diffusées seront préalablement validées par la cellule de crise. Les moyens de communication identifiés sont les sites internet, les réseaux sociaux et la presse locale.

**3.** Elaboration ou révision du volet inondation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) sur les communes de la stratégie locale. Elaboration du volet inondation d'un PCS Intercommunal sur le territoire du Grand Dax qui permettra une coordination entre les différents PCS :

**3.a.** Recensement des besoins et des moyens existants sur le territoire (notamment les besoins supplémentaires de pompage en cas de défaillance d'un appareil, de rupture de digue ou en cas d'événement plus important que celui qui a permis le dimensionnement des réseaux) pour une crue couplée avec une pluie au moins décennale. Localiser les zones justifiant la mise en place de moyens supplémentaires en période de crise aux vues des enjeux pouvant être impactés.

**3.b.** Actualiser les procédures d'alerte et d'évacuation

**3.c.** Proposer des exercices de gestion de crise et notamment des exercices d'évacuation pour évaluer le fonctionnement interservices.

**4.** Mise en place de plans de continuité d'activités/plans de sauvegarde pour les entreprises, les opérateurs de réseaux, etc. Ces actions sont ressort des opérateurs mais il conviendra de s'assurer qu'ils ont des réponses à apporter à des situations de crise.

Pour chaque mesure proposée ci-dessus, il sera nécessaire de prévoir un système pour évaluer leur efficacité.

#### **IV. PERSPECTIVES**

Les mesures ci-dessus seront présentées au comité technique. Elles seront ensuite présentées au comité de pilotage pour validation.